

du crime de lèse majesté. L'affaire devenait grave, la raison l'emporta et Pierre de Chalant sortit.

Le héraut le reprit avec sévérité, lui reprocha sa conduite à lui dont la famille devait tout au souverain de la Savoie. Il lui rappela Boniface de Chalant et le don de cette citadelle, récompense du dévouement. Il termina en le sommant de l'introduire dans son château et de l'y précéder.

Ce héraut parlait au nom de son maître ; il représentait le souverain. Dans les usages de la féodalité, précéder un supérieur, c'était lui rendre hommage. Pierre n'osa résister ; mais le sang railleur et indompté des Gaulois bouillonnait dans ses veines. Superbe, froid, poli et la tête découverte, il précéda le héraut mais en marchant à reculons, visage à visage et les yeux fixés sur les siens.

L'histoire prétend que le héraut, homme sage, ne se formalisa pas ; et que les règles de l'étiquette sauvegardées, il causa longuement avec le sire de Chalant, mais ne put obtenir le gage de soumission qu'il était venu chercher (1).

Ce fut la fin de la gloire des Chalant. L'infortune était à la porte, mais plus puissante que le héraut de la Savoie elle n'avait pas besoin de sommation pour entrer.

Le luxe régnait à la cour de Turin ; les charges et les emplois donnaient plus d'honneurs que de gain ; après avoir pressuré leurs vassaux pour en obtenir les sommes nécessaires à une représentation obligée, nombre de seigneurs recouraient aux emprunts ; sur cette pente glissante, il était difficile de se retenir et de s'arrêter, la maison de Chalant en fit la douloureuse et triste expérience.

Vint la fameuse année 1535. François I<sup>er</sup>, qui avait rassemblé à Lyon une puissante armée, dans l'intention de

(1) Archives du château de Varey. Note communiquée par M. Fléchet, architecte.